

Politique d'accessibilité PSH – COMUNISSONS

Chez Comunissons, nous croyons en une formation accessible à toutes et tous. Cette conviction s'inscrit dans nos valeurs de respect, d'adaptation, et d'inclusion, renforcées par l'engagement de Carole Fortuna en tant que musicothérapeute et Art thérapeute.

1. Choix des lieux adaptés

Nous n'avons pas de salle de formation attitrée, ce qui nous permet de sélectionner des lieux en fonction des besoins spécifiques de nos stagiaires, identifiés lors des inscriptions.

Nous veillons à garantir l'accessibilité pour tous types de handicaps (moteurs, visuels, auditifs, etc.) :

- Accès aux PMR (sanitaires, repas, hébergement).
- Transports accessibles (parking réservé ou transports en commun).

2. Adaptation des formations

Nous mettons en œuvre des mesures spécifiques selon les handicaps visibles et invisibles :

- **Handicap visuel** : matériel adapté (logiciels spécifiques, gros caractères, supports verbaux).
- **Handicap auditif** : sous-titrage, interprètes en LSF, lecture labiale.
- **Fatigabilité et troubles de l'attention** :
 - Rythmes modulés et pauses régulières.
 - Méthodes comme le Funny Learning, intégrant mouvement et apprentissage.
 - Autorisation de bouger ou s'allonger selon les besoins physiques.
- **Handicap moteur** : choix de mobiliers adaptés et ergonomiques.

3. Réseau de partenaires spécialisés

Nous collaborons avec des experts pour accompagner au mieux les stagiaires :

- AGEFIPH Bretagne pour le maintien dans l'emploi.
- Cap Emploi pour l'accompagnement et le suivi des parcours.
- Interprètes LSF et autres prestataires locaux qualifiés.

4. Engagement continu

Chaque formation est une opportunité d'apprentissage mutuel. Nous accueillons avec ouverture toutes remarques ou suggestions pour enrichir notre démarche et assurer une inclusion maximale.

Contact

Pour toute demande ou signalement spécifique :

 carole.fortuna@comunissons.com |  06 60 31 22 64

En Annexe notre Guide compensations & prestataires Handicap : <https://comunissons.com/wp-content/uploads/2025/01/Guide-Compensations-et-Prestataires-Handicap.pdf>